

Les unités éducatives d'activités de jour (UEAJ) intègrent la cartographie de Défi métiers

05 Juin 2018



© Fotolia

Dans le cadre d'une convention entre la Direction interrégionale Ile-de-France et Outre-mer de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et Défi métiers, les UEAJ sont désormais intégrées à la cartographie des réseaux de formation franciliens.

Fruit d'un long travail au sein de la PJJ d'abord, puis conjointement avec Défi métiers, la **cartographie des Unités éducatives d'activités de jour** (UEAJ) permet aux professionnels du social de mobiliser ces structures par trois entrées différentes : par établissement, par bassin d'emploi et par activités. Les UEAJ proposent différents modules visant à l'**insertion des mineurs** qui leur sont confiés. Dans un premier temps, il s'agit souvent de réinstaller une dynamique permettant à des adolescents d'intégrer différentes activités. En fonction du projet individuel du jeune, les éducateurs peuvent l'orienter vers les dispositifs adéquats ensuite. Ces structures spécialisées dans l'insertion visent également à faire la passerelle entre la PJJ et les dispositifs de droit commun.

L'intégration des UEAJ dans la **cartographie** générale, gérée par **Défi métiers**, le Carif-Oref francilien, permet de faire le lien entre tous les dispositifs existants, favorisant ainsi la construction d'un projet pertinent pour les jeunes les plus en difficulté avec tous les acteurs qui en ont la compétence. L'objectif est d'éviter ainsi les ruptures de parcours. La cartographie vient donner un outil de construction aux éducateurs leur permettant d'identifier très facilement l'**ensemble des dispositifs** dans un bassin d'emploi donné. Cette sectorisation nouvelle, issue de la feuille de route État/Région pour les publics en difficulté, veut favoriser l'employabilité des jeunes en répondant aux besoins du marché du travail local. Avec cette cartographie, les éducateurs amenés à suivre un jeune n'ayant ni diplôme, ni formation, ni qualification professionnelle auront un **accès facilité** à l'offre de formation du territoire, confortant ainsi le nécessaire travail commun des structures au bénéfice des jeunes sous main de justice.

Le positionnement des services franciliens de la **Protection judiciaire de la jeunesse** est de proposer aux jeunes qu'ils ont en charge l'**intégration dans les dispositifs de droit commun** de manière à ce que la dynamique enclenchée ne retombe pas avec la fin de la mesure judiciaire. Cette cartographie répond à une attente forte des professionnels de terrain. Elle leur sera présentée lors d'une demi-journée consacrée à l'employabilité des jeunes sous main de justice.

[Pour en savoir plus sur cette demi-journée, rendez-vous sur le site de Défi métiers](#) ^[1]

Adrien Derain

Tags : [cartographie](#) ^[2] | [Défi métiers](#) ^[3] | [Protection judiciaire de la jeunesse](#) ^[4] | [ueaj](#) ^[5]